

Tombe romaine de Sierre (Valais)

Autor(en): **Viollier, D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge =
Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **11 (1909)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-158704>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES

HERAUSGEGEBEN VON DER DIREKTION DES
SCHWEIZERISCHEN LANDESMUSEUMS IN ZÜRICH

NEUE FOLGE

XI. BAND

1909, 3. HEFT

Tombe romaine de Sierre (Valais).

Par *D. Viollier.*

Le Musée National vient de faire l'acquisition d'une tombe romaine trouvée près de Sierre (Valais), qui mérite, à plus d'un titre, de retenir l'attention des archéologues. ¹⁾

Examinons d'abord les conditions de la découverte. ²⁾

C'est le 20 janvier 1909 que Messieurs Zufferey, du Glarey, près Sierre, découvrirent une tombe en nivellant leur champ, aux Bernônes. Ce lieu-dit se trouve à 20 minutes au levant de Sierre, entre la voie ferrée au nord et le chemin de Salquenen au sud (Carte Siegfried No 482, à 400 mètres au couchant du torrent de la Raspille, au point marqué d'une croix, fig. 1).

Le corps reposait en pleine terre, dans une couche de sable fin. Il

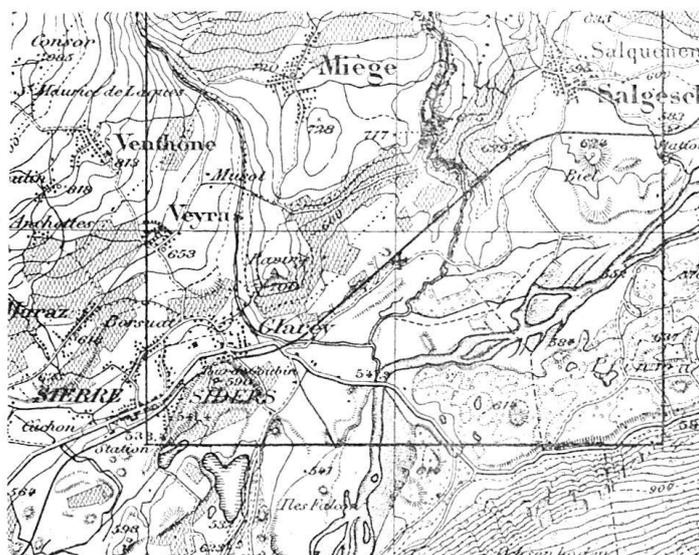


Fig. 1.

¹⁾ Mr. le Chanoine Bourban a relaté cette découverte dans la Gazette du Valais du 9 février 1909. — Cf. Anzeiger 1909 p. 364.

²⁾ Tous les renseignements qui suivent nous ont été obligeamment fournis par l'inventeur, Mr. Jos. Zufferey (lettres des 21 février, 17 mars et 21 juin 1909).

était en très mauvais état de conservation, et seuls quelques fragments de fémur et de tibias purent être conservés.

Mr. le Prof. Dr. Martin, de l'Institut anthropologique de Zurich, à qui j'ai soumis ces débris m'écrit qu'il est presque certain que ces os appartiennent à deux corps différents: l'un, masculin, de petite taille, et un autre dont il n'est pas possible de déterminer le sexe avec certitude.¹⁾

La tombe était orientée NO—SE, la tête étant au NO.

Comme la tombe n'a pas été ouverte en vue d'être explorée, mais que es objets qui composaient le mobilier funéraire furent extraits de la terre au fur et à mesure de l'avancement des travaux, il est impossible de préciser leur position près du corps. D'après l'inventeur, la tombe fut attaquée par les pieds et l'on trouva d'abord les monnaies, puis les anneaux passés aux jambes, enfin les vases; le tout devait être groupé vers les pieds du mort.

Voilà tout ce que nous savons sur cette tombe.

Passons maintenant à l'examen du mobilier funéraire.

Le petit trésor de monnaies qui accompagnait le mort, se composait de 22 pièces, dont 6 en argent, les autres en bronze.

Ce sont, en suivant l'ordre chronologique:²⁾

- 1^{o)} un denier d'argent de la gens Plautia (54 av. J.-C; Cohen, monnaies rep. 128, 10, p. 254, pl. XXIII, 6)
- 2^{o)} un denier d'argent de Marcus Antonius (vers 43 av. J.-C; Cohen, Mon. Rom. I, 41 No. 32)
- 3^{o)} deux deniers d'argent de la république, indéterminables
- 4^{o)} un denier d'argent de Tibère (15 ap. J.-C; Cohen I, 191, No. 16)
- 5^{o)} une monnaie de bronze de Livie (22 ap. J.-C; Cohen I, 171, No. 4)
- 6^{o)} un denier et un quinar d'argent des premiers empereurs.
- 7^{o)} une monnaie de Germanicus (12—19 ap. J.-C; Cohen I, 224, No. 1)
- 8^{o)} 13 monnaies d'Octavius Augustus frappées sous Tibère (14—37 ap. J.-C; Cohen I, 94, No. 228; 96, No. 244; 97, No. 247; 98, No. 252)

Toutes ces monnaies appartiennent donc à la première moitié du I^{er} siècle de notre ère; nous sommes fondés d'admettre que la tombe remonte à cette époque. Nous allons voir que le reste du mobilier funéraire confirme cette date.

Des cinq fibules, trois appartiennent au même type, très répandu dans l'empire romain (Pl. VIII, 1). Ce sont des fibules à disque, dites provinciales militaires.³⁾ Deux sont de même dimension, la troisième, dont il ne reste qu'un fragment, est plus petite. Cette fibule est caractéristique pour le premier siècle de notre ère, et se retrouve sur toute la frontière du Rhin, notamment, chez nous, à Vindonissa, camp militaire qui fut surtout occupé pendant le premier siècle.

¹⁾ Lettre de Mr. le Prof. Dr. Martin du 17 juin 1909.

²⁾ Pour la description des monnaies, nous renvoyons à Cohen. Ces pièces ont été déterminées par mon collègue Mr. Hahn, assistant au Musée National.

³⁾ Cf. Almgren, Nordeuropäische Fibelformen, pl. XI No. 240 et p. 108.

Le Valais a déjà livré plusieurs fibules de ce type: St-Luc, Ridde, Saxon (Musée National) Conthey (Musée de Bâle), Martigny (Musées du Gd-St-Bernard et de Sion).

Les deux autres fibules sont des fibules à crochet („Flügelfibel“¹⁾, Pl. VIII, 2). L'arc est aplati, formé d'un large ruban; le porte-aiguille est ajouré en triangle et à l'endroit où l'arc s'arrondit pour rejoindre le ressort est une bague descendant sur les côtes, mais s'arrêtant en-dessous, sans enserrer complètement l'arc. De cette bague saille de chaque côté une pièce recourbée en forme de corne; le ressort a quatre spires de chaque côté, reliées entr'elles par une corde, maintenue au milieu par un crochet fixé au pied de l'arc.

C'est une variante du type de fibule à crochet qui est jusqu'à présent assez rare; nous ne l'avons trouvée signalée nulle part, et les seuls exemplaires que nous connaissons proviennent tous du Valais: Ridde, Saxon (Musée National).²⁾ Il s'agit donc vraisemblablement d'une variété locale d'un type de fibule provinciale.

Les quatre bracelets de bronze sont du même type, spécial au Valais (Pl. VIII, 4a & b). Ils sont formés d'un ruban plan-convexe et présentent cette particularité que sur l'un des bords la face plane et la face convexe se rejoignent en formant un angle aigu, tandis que sur l'autre bord, cet angle est remplacé par un plan transversal, ce qui donne la coupe:  Cette coupe particulière provient sans doute de ce que ces bracelets allaient par paires et devaient se toucher par les parties planes.

Le décor est formé de reliefs plus ou moins accusés accompagnés de cercles concentriques et de croix de St-André gravés. Deux cercles sont gravés sur chacune des extrémités du bracelet, ce qui leur a fait donner le nom de bracelets à têtes de serpent.³⁾

Ces bracelets apparaissent à la fin de l'époque gauloise et dérivent du groupe de bracelets dits, „bracelets valaisans“. Ils disparaissent au début de notre ère. Ils sont assez fréquents en Valais: on en a trouvé à Sierre, Sion, St-Léonard, Conthey.

Le cinquième bracelet est en argent. C'est la pièce la plus intéressante de la tombe (Pl. VIII, 3). Il est tout simple, sans ornement: c'est un anneau ouvert de forme ovale, fait d'un gros fil de section ronde; les extrémités augmentent progressivement l'épaisseur. Cette forme est bien connue des archéologues: elle est typique pour l'époque barbare; on la retrouve dans tous les cimetières de l'époque des invasions, aussi bien chez les Francs, que chez les Burgondes ou les Alamans.

Cependant ce bracelet est bien indubitablement romain; la tombe dont il provient a été trouvée isolée dans un champ qui n'a jamais livré d'autres

¹⁾ Almgren l. c. pl. XI No. 238 et p. 108.

²⁾ Ces fibules portent une paire de cornes de chaque côté de l'anneau.

³⁾ Heierli, Urgeschichte des Wallis. Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft Zürich XXIV, 1, p. 146 et Pl. VII, 13.

tombes, ni d'antiquités d'aucun genre. D'autre part, la bonne foi du trouveur ne saurait être mise en doute.

Ce n'est pas d'ailleurs, la première fois qu'un bracelet de ce type a été trouvé dans un milieu romain: le musée de Bâle possède en effet depuis plusieurs années une série d'objets provenant de Conthey (fig. 2) et qui composent vraisemblablement le mobilier d'une tombe. Ce mobilier funéraire correspond exactement à celui qui fait l'objet de cette notice; même fibule à disque, mêmes bracelets, enfin, — et c'est sur quoi il y a lieu d'insister, —

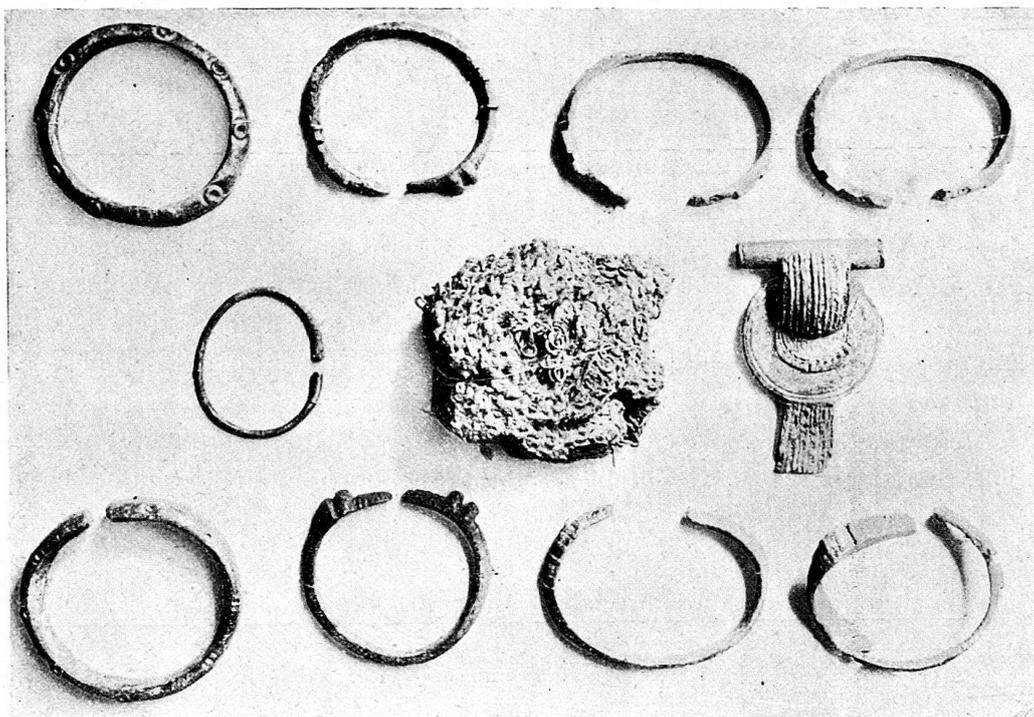


Fig. 2. Tombe de Conthey. Musée de Bâle.

même bracelet à extrémités en forme de massue. Ce dernier est en bronze et ses formes sont un peu moins accusées que sur notre exemplaire, mais tous deux sont bien du même type.

Nous sommes donc fondés d'admettre comme démontré que le bracelet à extrémités en formes de massues, de l'époque barbare, est un type d'origine romaine, et qu'il existait déjà au début de notre ère dans certaines régions de l'Empire..¹⁾

Les vases sont au nombre de trois.

¹⁾ J'ai consulté à ce sujet Mr. J. Déchelette, le savant conservateur du Musée de Roanne, qui estime aussi que la présence de ce bracelet dans une tombe romaine n'a rien d'anormal; il me rappelle à ce sujet tout ce que les barbares ont emprunté à la civilisation gallo-romaine et en tout premier lieu, la grande épée de fer du type de La Tène.

C'est d'abord une grande urne ovoïde, de forme élancée, assez élégante, en terre rosée sans couverte, ornée au milieu de la panse, près du col et au pied, de trois bandes de peinture blanche appliquée au pinceau (fig. 3); tout le pied, même en dessous, est recouvert de cette peinture. Ces vases à bandes blanches sont assez fréquents dans les milieux gallo-romains. En France, ils se sont rencontrés dans un grand nombre de localités, en particulier à Roanne, ¹⁾ au Mont-Beuvray ²⁾ et jusqu'en Bohême, au Hradischt de Stradonic. ³⁾ En Suisse, deux beaux vases trouvés à Genève ont été publiés par Mr. Cartier, Conservateur du Musée de Genève. ⁴⁾ La plupart de ces vases appartiennent au type le plus riche, avec bandes ornées, tandis que le nôtre rentre dans le groupe des vases à bandes unies. Des fragments de vases semblables ont été trouvés déjà en Valais, notamment à Martigny. Ces vases remontent au début de notre ère, et Mr. Déchelette pense qu'ils doivent être d'origine arverne.

Le second vase est un bol carenné (Pl. VIII, 7) en terre jaune recouverte d'un engobe rougeâtre couvert lui-même d'un verni brillant qui ne se retrouve pas sous le pied du vase. A l'intérieur du vase, la terre est nue, l'engobe s'arrêtant sur le bord, mais d'une façon très irrégulière.

Mr. le Dr. S. Löschke, de Bonn, un spécialiste en la matière, à qui nous avons eu l'occasion de soumettre ce vase, nous dit que cette forme ne lui est connue que par des exemplaires trouvés en Suisse, particulièrement à Vindonissa. A son avis il s'agit d'une forme locale, imitée d'un vase à relief, (forme 29 de Dragendorff) et fabriquée en Suisse même. Ces vases se faisaient avec vernis rouge, comme le nôtre, ou noir.

Enfin le troisième vase est une petite coupe à bord droit de type nettement romain (Pl. VIII, 8); la forme se rapproche beaucoup du type No. 6 de



Fig. 3. Tombe de Sierre. Urne.
Echelle: $\frac{1}{4}$.

¹⁾ J. Déchelette, Vases peints gallo-romains. Revue archéologique 1895 I, p. 196.

²⁾ J. Déchelette, Fouilles au Mont Beuvray, Paris 1904, pl. XX, 16-18.

³⁾ J. Déchelette, Le Hradischt de Stradonic. Fouilles au Mont Beuvray, Paris 1904 p. 127 et pl. XXV.

⁴⁾ A. Cartier, Vases peints gaulois. Revue des études anciennes 1908 p. 257 et pl. XV & XVI.

Dragendorff,¹⁾ mais la forme intérieure, au lieu d'épouser le contour extérieur, est hémisphérique. La terre est gris foncé, recouverte d'un verni brun foncé. Au fond de la coupe est une marque de potier en forme d'X. Ce vase est sans doute d'origine italienne. La teinte grise de la terre pourrait provenir de ce que ce vase a été brûlé.

Il y avait encore une petite ampoule de verre (Pl. VIII, 6). La panse est sphérique, légèrement aplatie au fond; le col est rectiligne et cassé horizontalement.

La dernière pièce est un *simpulum* de bronze (Pl. VIII, 5); le récipient est joliment orné, le manche vertical est formé par une bande de métal découpée, terminée à sa partie supérieure par une pièce arrondie creusée en forme de petite cuiller.

Ce *simpulum* fut trouvé placé dans la petite coupe en terre grise, et contenait lui-même l'ampoule de verre.

Pour terminer mentionnons encore quelques fragments de fer indéterminables et un grand nombre de petits clous de fer à courte tige et grosse tête sphérique; ils sont réunis par plaques et maintenus ensemble par la rouille: ils devaient garnir les semelles des souliers du mort. Nous avons déjà trouvé souvent de semblables clous dans les tombes romaines de Tessin, où ils étaient réunis en deux groupes, aux pieds du mort.²⁾

En résumé, la tombe de Sierre est nettement romaine, et tout son mobilier, monnaies et objets permettent de la placer dans la première moitié du premier siècle de notre ère. Les monnaies en particulier, dont treize appartenaient au même empereur, nous engagent à dater cette tombe entre les années 37 et 50 environ.

Le bracelet d'argent dont la forme avait attiré notre attention remonterait donc à cette époque.

Il est vrai que d'après les observations de Mr. le Dr. Martin, la tombe renfermait probablement deux corps, et, comme la tombe ne fut pas fouillée avec tout le soin désirable, il peut subsister un doute sur la position relative des deux corps: on pourrait supposer, par exemple, que le bracelet d'argent accompagnait le second corps, et que celui-ci était une inhumation postérieure datant de l'époque des invasions, placée par hasard sur, ou à côté de la tombe plus ancienne.

Tout en reconnaissant la possibilité de cette hypothèse, nous objecterons, que la tombe a été trouvée isolée dans un champ, et qu'il faudrait un hasard bien singulier pour que deux tombes aient été creusées l'une à côté de l'autre, à trois ou quatre cents ans de distance, d'autant plus qu'il ne paraît pas que la tombe eut été indiquée extérieurement par un signe quelconque. Mais l'argument le plus fort à nos yeux, est l'existence du bracelet de Bâle. Celui-ci ne provient pas de fouilles régulières, il est vrai. Mais

¹⁾ Dragendorff, Terra Sigillata. Bonner Jahrbücher, cahier 96.

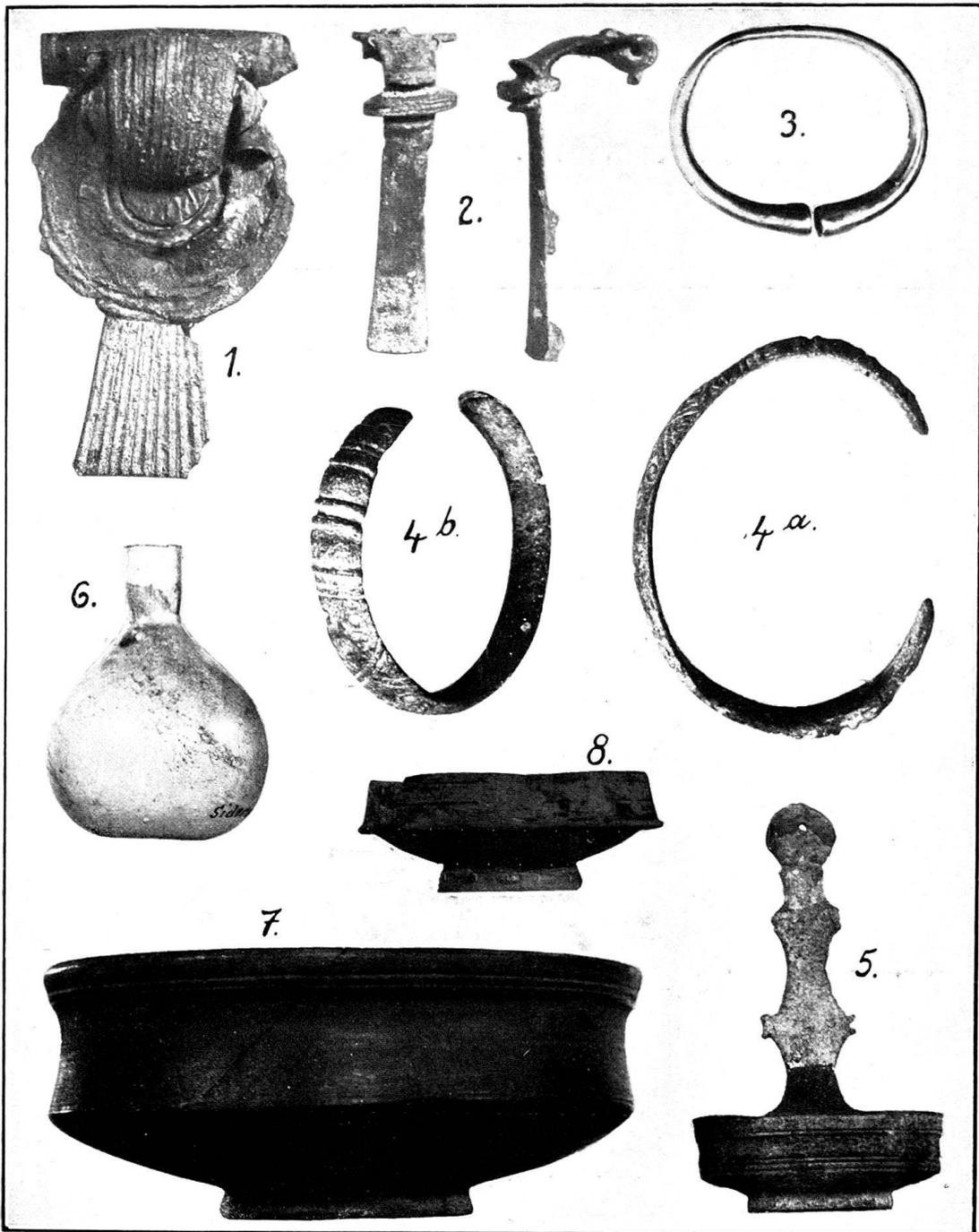
²⁾ Viollier, Giubiasco. Anzeiger 1906 p. 171 et fig. 94.

comment supposer que le même hasard se serait répété deux fois ; que deux fois les Burgondes seraient venu creuser une de leurs tombes à côté d'une tombe romaine ?

Quant à la présence de deux squelettes dans la même tombe, c'est un fait trop fréquent chez nous, aussi bien à l'époque gauloise que barbare, pour pouvoir servir d'argument en faveur de l'existence, dans notre cas particulier, de deux tombes indépendantes.

Conclusions: la tombe de Sierre est double, elle date des environs de l'an 50 de notre ère et le bracelet en forme de massue, si fréquent à l'époque barbare, est un emprunt fait, comme beaucoup d'autres, à la civilisation gallo-romaine.





TOMBE ROMAINE DE SIERRE (VALAIS).

Echelle $\frac{1}{2}$.